



FORMATION INITIALE : MACRON 2 CONTREDIT MACRON 1

► Communiqué de presse

Le président Macron a annoncé ce vendredi 5 avril la création d'une licence préparant à l'enseignement dans le premier degré, le passage des concours de recrutement des professeurs et assimilés à la fin de la licence, et la création d'un Master d'enseignement.

Le **SNALC** l'a toujours dit – et nous le disions déjà lorsque les précédents gouvernements Macron s'évertuaient à reculer le concours, contre notre avis : le concours à Bac+3 est une bonne chose. Cela peut être un levier pour lutter contre le manque d'attractivité de notre métier. Un levier, mais qui n'est rien à côté de la revalorisation salariale que nous demandons depuis plusieurs années.

Le **SNALC** est également favorable à la création d'une licence préparant au professorat des écoles, comme nous avons été favorables à la création des parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE). Nous le sommes d'autant plus qu'elle n'empêche pas les licences disciplinaires.

Enfin, le maintien d'un niveau master était important pour le **SNALC**. Il ne faudrait pas qu'un concours plus tôt dans les études soit un prétexte pour ne pas revaloriser nos métiers.

Toutefois, le **SNALC** s'oppose fermement à l'obligation de passer par le Master MEEF. En imposant cette spécialité, le président va enfermer les professeurs. Ils ne pourront pas poursuivre des parcours de recherches dans leur domaine – sauf en sciences de l'éducation... – ni ne pourront préparer correctement l'agrégation s'ils le désirent.

Par ailleurs, le président ne dit rien des détails où le diable se cache si souvent. Il parle de la rémunération en master 1 mais ne dit rien d'un possible remboursement à faire si l'on quitte l'Éducation nationale avant plusieurs années d'exercice. Il parle de la formation et des concours sans parler des contenus de la première, ni des attendus du second.

Le **SNALC** attend de plus amples informations car nous commençons à avoir l'habitude que notre ministère s'appuie sur de bons diagnostics, voire parte de bonnes idées, pour finir par créer des usines à gaz ou des machines à broyer les enseignants.

Paris, le 5 avril 2024

Contact :

Sébastien VIEILLE, secrétaire national du SNALC chargé de la pédagogie, pedagogie@snalc.fr